

Pôle CRISTALES - Coordination pour la Recherche et l'Information, les Soins, les Thérapeutiques, les
Analyses de Laboratoire et l'Éducation à la Santé



Rapport d'activité 2023

Table des matières

Introduction.....	3
Les vulnérabilités sociales à l’origine de la création de PRACTS	3
Le programme PRACTS.....	4
L’équipe	5
1. L’axe intervention auprès des participant-es et des partenaires.....	7
1.a Le public rencontré.....	8
1.b L’activité auprès des personnes rencontrées.....	9
1.c Le travail partenarial.....	12
2. L’axe formation	15
2.a Stages.....	15
2.b Cours.....	16
2.c Mémoires.....	17
3. L’axe production et diffusion de savoirs et pratique	18
3.a En France	18
3.b A l’international.....	20
Perspectives pour 2024-2028.....	23
Bibliographie.....	25
Annexes	26

Introduction

“Bebida é agua, comida é pasto
Você tem sede de que? Você tem fome de que?
A gente nao quer so comida,
a gente quer comida diversao e arte
A gente nao quer so comida,
a gente quer saida para qualquer parte (...)
Desejo, necessidade, vontade...”¹
“Comida”, de Arnaldo Antunes, Marcelo Fromer, Sérgio Britto

En 2023, PRACTS a continué de se construire et de se transformer au contact des nouvelles professionnelles arrivées entre juillet et septembre 2022, mais aussi au contact des étudiant·es et des participant·es² du programme. Entre autres, cette restructuration de l'équipe s'est traduite par la continuité de la montée en charge des activités de type « intervention auprès des participant·es et des partenaires », et par un investissement grandissant sur les activités de « formation » et de « production et diffusion de savoirs et pratiques ».

Dans ce rapport d'activité, seront présentés le programme PRACTS et son équipe ; les trois axes autour desquels le programme s'organise (intervention, formation, production et diffusion de savoirs) et enfin les perspectives pour 2024-2028.

Les vulnérabilités sociales à l'origine de la création de PRACTS

Depuis de nombreuses années, la Seine-Saint-Denis est l'un des départements le plus concerné par la présence de personnes migrantes, selon les rapports annuels de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). Ce public vit un contexte difficile sur le plan professionnel, familial, social qui produit de la vulnérabilité sociale (Castel, 1995) et qui a un retentissement négatif sur leur état de santé somatique et psychique, et inversement³.

En effet, aux violences vécues avant et pendant leur parcours migratoire, s'ajoute le contexte de grande précarité sociale du fait des conditions d'accueil en France, de la rupture des réseaux de soutien social et de privation d'activités professionnelle, culturelle, sociale, qui sont des facteurs de vulnérabilité physique, mentale et sociale qui doivent être pris en compte avant qu'elles ne se

¹ « La boisson c'est de l'eau, la nourriture c'est du pâturage. Tu as soif de quoi ? Tu as faim de quoi ? On ne veut pas que de la nourriture, on veut de la nourriture, du divertissement et de l'art. On ne veut pas que de la nourriture, on veut une sortie vers quelque part ». (Traduction libre)

² Les participant·es sont les personnes accompagnées par l'équipe PRACTS. Il ne s'agit pas de patient·es, car iels ne sont pas malades ou en tout cas ce n'est pas pour leur problème de santé que nous nous rencontrons. Nous utilisons le terme usager·ère, pour faire référence aux personnes qui utilisent des services publics, dans une logique d'accès aux droits et d'exercice de la citoyenneté. Cependant, les personnes rencontrées font souvent bien plus qu'utiliser nos services, elles participent à sa co-construction avec nous, les professionnel·les. Elles ont un rôle à jouer les unes auprès des autres et auprès des étudiant·es. C'est dans ce sens que le terme “participant·e” nous a semblé plus pertinent.

³ Voir par exemple les travaux d'Estelle d'Halluin, du Comede et du SAMDARRA.

traduisent en maladie mentale (Petrouchine et al., 2018). Si certaines de ces personnes ont un réel besoin de soin psychiatrique, la grande majorité ont seulement un besoin d'accompagnement social, qui passe par des activités collectivisantes pour permettre une meilleure intégration sur le territoire et une meilleure participation sociale, impactant favorablement leur santé et les autres éléments de vulnérabilité cités antérieurement. Cette logique de prévention, particulièrement en santé mentale, est au premier plan du Plan Régional de santé, notamment avec l'idée d'« élargir les préoccupations largement au-delà de la seule approche par pathologie [en incluant] le cadre et la qualité de vie » (PRS IDF 3, p. 35) ainsi que la mise en avant de l'approche territoriale (PRS IDF 3, p. 37). C'est dans ce contexte que s'inscrit le programme PRACTS, qui propose des activités significatives et collectivisantes sur les territoires afin de construire, étayer et élargir les réseaux de soutien sociaux des personnes en situation de vulnérabilité sociale, notamment du fait d'une migration récente.

Le programme PRACTS

Le programme PRACTS (Prévention et promotion de la santé mentale par des Activités Collectivisantes sur les Territoires) a été créé en 2021 grâce à un financement de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, dans la continuité de l'expérience du programme FASDA⁴ (Faciliter l'accès aux soins psychiatriques pour les demandeur-euses d'asile).

Ce programme, basé sur les référentiels théorico-méthodologiques de l'ergothérapie sociale (Dias Barros & al., 2002 ; Lopes & Malfitano, 2021), s'adresse à une population en situation de vulnérabilité sociale (Castel, 1995) du fait d'une migration récente et des ruptures des réseaux de soutien social. L'équipe de sept ergothérapeutes de PRACTS travaille en lien avec les acteur-trices de l'accès aux droits, à la santé, à la culture, au sport, à l'éducation, à l'emploi, à l'hébergement et au logement, comme on le verra dans la partie dédiée au partenariat.

Le territoire d'intervention est potentiellement tout le 93, pouvant comprendre Paris pour les activités. Concrètement, en 2023, nos interventions se sont déroulées principalement dans des structures situées à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc Mesnil, Les Pavillons-sous-Bois, Pantin, Neuilly-sur-Marne et Saint Denis (cf carte en annexe 4).

Nos interventions ont pour objectifs de construire, élargir et renforcer les réseaux de soutien social des personnes rencontrées, par des activités diversifiées (alors que leurs activités sont souvent restreintes à la survie), signifiantes et significatives, favorisant leur participation sociale et la pluralisation de leurs rôles sociaux (restreints le plus souvent à la seule étiquette « migrant-e »), ce qui joue un rôle majeur dans la prévention et la promotion de la santé mentale.

Outre les interventions auprès des participant-es et des partenaires, qui sera développé dans la section 1 du présent rapport, le programme PRACTS développe des actions de formation (section 2) et de production et diffusion de savoirs et pratiques (section 3), qui constituent les trois axes du programme et auxquels les participant-es contribuent également. Ces axes et leurs imbrications seront détaillés tout au long du rapport, mais avant cela il importe de connaître l'équipe PRACTS.

⁴ Pour plus d'informations, voir Marques & Morestin (2020) ou Courtois (2020).

L'équipe

L'année 2023 a été marquée par la stabilisation des contrats de travail de l'équipe. Ainsi, trois de nos sept ergothérapeutes sont passées en contrat à durée indéterminée (CDI), dont l'une mise en stage en vue d'une titularisation. Deux autres ergothérapeutes étaient déjà en CDI dont l'une a été titularisée. Ces évolutions étaient l'un de nos objectifs pour l'année et nous en remercions Mesdames Bendaira (Direction des finances et systèmes d'information), Zantman (Direction des ressources humaines) et Bertini (ARS – IDF), ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cet objectif.

L'équipe est constituée uniquement d'ergothérapeutes, car ces professionnel·les ne font pas partie des équipes partenaires, alors qu'on peut y trouver les compétences des psychologues, assistant·es sociaux·ales, infirmier·ières, éducateur·trices spécialisé·es, animateur·trices, etc. Les ergothérapeutes viennent apporter leurs compétences professionnelles afin de compléter et s'articuler à celles des autres professionnel·les déjà présent·es sur le terrain. En effet,

Les ergothérapeutes travaillent avec des individus et des groupes qui rencontrent des restrictions dans la participation sociale et occupationnelle, en terme d'activité et de prise de décision, issues à la fois de facteurs individuels (par exemple maladie) et / ou de facteurs sociaux (par exemple pauvreté, chômage, capital social limité, manque de possibilités ou d'accès à des ressources). La citoyenneté participative se réfère à l'engagement avec les sphères civiques, politiques, sociales, économiques et culturelles de la société. Cet engagement s'exprime à travers le sentiment d'appartenance, par l'accomplissement d'occupations quotidiennes, par le partage d'activités/de métiers avec d'autres, et par la contribution des occupations au bien-être collectif et à la prospérité de la société. La restriction potentielle de la participation aux occupations est également une restriction de la citoyenneté. (ENOTHE, Citoyenneté : explorer les contributions de l'ergothérapie, 2013).

Bien que les compétences des ergothérapeutes pour intervenir auprès des populations désignées autrement que par des problèmes de santé soient reconnues sur le plan international, PRACTS est la seule équipe de ce type en France. Et c'est à partir de cette expérience que la profession est en train de changer, comme en témoignent l'augmentation des demandes sur le plan de la formation, de la participation à des colloques et de l'écriture d'articles, ce qui sera développé dans les sections suivantes. Ce changement n'a été possible que grâce à l'évolution des effectifs en 2022 et grâce aux actions menées pour structurer et articuler l'équipe autour des trois axes cités précédemment.

En effet, avec le passage de 3 à 7 ergothérapeutes au 2^e semestre de 2022, en 2023 l'équipe a nécessité un temps important de restructuration, d'adaptation et de planification. Cette nécessité est renforcée par le caractère innovant de PRACTS et des conditions d'exercice (grande mobilité, intervention hors les murs), que les jeunes professionnel·les doivent appréhender avant de s'approprier leurs outils de travail, sur le plan théorique et pratique, afin d'être autonomes. D'autre part, dans ce type d'activité le lien de confiance avec participant·es et partenaires est condition *sine quo non* et tisser ces liens prend un certain temps.

Après des évolutions importantes dans la composition de l'équipe (cf. tableau 1), nous avons pu travailler avec l'équipe au complet pendant un an (d'octobre 2022 à septembre 2023). Cette stabilité a favorisé la structuration de l'équipe et des modalités d'intervention sur les trois axes. Mais ensuite, des nouveaux mouvements ont eu lieu au sein de l'équipe, qui vont demander des nouvelles adaptations :

- Départ de Laetitia GUIGON en septembre (temps plein)
- Passage à temps plein de Justine PIRONY en octobre (à mi-temps jusqu'alors)
- Recrutement de Joséphine WEMBERGUE en décembre (0,3 ETP)

Tableau 1 : évolution des effectifs de l'équipe PRACTS entre 2019 et 2023

	mai-19		mai-20		mai-21		oct-21		oct-22		oct-23	
	ETP	personnel	ETP	personnel	ETP	Personnel	ETP	personnel	ETP	personnel	ETP	personnel
Ergothérapeute	0,5	2	0,3	1	0,6	1	1,6	3	5,1	7	4,6	6
Coordinatrice	0,4	2 ⁵	0,3	1	1	1	1	1	1	1	1	1
secrétaire ⁶	0,1	1	0,1	1	0,1	1	0,2	1	0,2	1	0,2	1

Figure 1 : évolution de l'équipe en images entre 2020 et 2023.



Il est à souligner le soutien d'une cadre de santé, Madame Laurence Caron (0,1 ETP mis à disposition par le pôle CRISTALES) qui a grandement contribué à la gestion de l'équipe, sur le plan administratif. Son travail est fondamental pour permettre à l'équipe la souplesse nécessaire (changements d'horaire très fréquents, nombreux ordres de mission à faire valider par la direction) tout en respectant le cadre réglementaire et la sécurité des participant-es et des professionnel·les.

Grâce au renforcement des effectifs, les ergothérapeutes ont pu proposer des permanences d'une demi-journée par semaine à d'autres structures partenaires (CADA de Villemomble, Accueil de jour Le Refuge à Pantin) et proposent des activités régulières ou ponctuelles plus nombreuses. Ils ont pu effectuer également des accompagnements individuels vers des structures de soin, de formation, de culture, de sport, etc. Enfin, comme la majorité des actes sont censés être réalisés en binôme, les recrutements ont permis une meilleure qualité des interventions, pour les professionnel·les et pour les participant-es, là où avant on faisait comme on pouvait.

⁵ L'une de coordinatrices s'occupait de la mise en place du programme et l'autre de l'étude d'implantation.

⁶ Le temps de secrétariat est mis à disposition par le pôle CRISTALES et n'est pas financé par l'enveloppe « précarité ».

Tableau 2 : planning d'activités d'une semaine type en 2023.

Lundi	permanence à VMM	13h30-15h
	atelier musique à VMM	15h-18h30
	permanence à l'accueil de jour de Pantin	13h-17h
Mardi	permanence à l'HUDA Arago	14h-18h
Mercredi	permanence à l'HUDA Einstein	14h-18h
	permanence au CADA de Villemomble	14h-18h
	permanence au pavillon des femmes	15h-18h
Jeudi	groupe sortie	14h-18h
Vendredi	permanence à la maison de quartier	13h-16h
	atelier réflexif (ex groupe préparation de cours)	14h-18h
	sortie théâtre ou concert	Soirée

Les matinées sont dédiées à la préparation des activités, aux échanges avec des partenaires, aux réunions et aux axes formation et production et diffusion de connaissances.

Des réunions d'équipe hebdomadaires permettent de construire collectivement les interventions, les actions de formation, ainsi que celles de production et diffusion de savoirs et pratiques. C'est également un lieu d'élaboration théorico-pratique, puisqu'un article scientifique est présenté par un membre de l'équipe à chaque réunion, afin d'alimenter les pratiques professionnelles, selon la méthode de la praxis, qui oriente l'ensemble des activités de PRACTS : partir de la réalité de pratique, l'éclairer par la théorie de façon à faire évoluer la pratique en permanence (Freire, 1968).

Les séances mensuelles d'analyse de pratiques professionnelles, accompagnées par le Dr Jérôme Payen de la Garanderie, ont été reconduites. En effet, ce dispositif a été mis en place en septembre 2022 et, étant donnée l'évaluation très favorable de l'équipe et de l'encadrement, il a été reconduit pour l'année 2023-2024. Ce temps de réflexion avec un tiers qualifié est particulièrement nécessaire pour cette équipe pour plusieurs raisons : le caractère innovant du programme, les conditions d'intervention (mobilité intense, intervention très éclatées sur les territoires, dans les structures partenaires et dans l'espace public), la montée en charge très importante de l'effectif de l'équipe, les situations complexes et la charge émotionnelle importante, par exemple.

1. L'axe intervention auprès des participant·es et des partenaires

Dans le cadre de l'axe « intervention », l'équipe réalise des permanences hebdomadaires d'une demi-journée dans des lieux d'hébergement et des lieux culturels partenaires, afin d'aller vers (Marques, 2018) les populations et partenaires et ainsi, suivant les demandes, proposer et co-construire des activités telles qu'ateliers de musique et de théâtre, sorties au concert au théâtre, visites de musées et monuments, des repas partagés, entre autres.

Seront présentés dans cette section quelques caractéristiques sociodémographique des participant·es ainsi que les activités réalisées avec elleux et enfin, les liens avec les partenaires.

1.a Le public rencontré

L'évolution des effectifs a permis une progression de la file active, qui a doublé entre 2021 et 2022, et qui a de nouveau connu une forte hausse en 2023 (FA = 393, soit +115 personnes).

La file active est majoritairement constituée d'hommes jeunes, mais le nombre et la part de femmes augmentent tous les ans (24% en 2023), sachant qu'en 2022, la part des femmes parmi les personnes demandant asile en France était de 36% (OFPRA, 2023). En effet, l'élargissement des partenaires a permis de rencontrer des femmes, depuis la fin 2021.

Tableaux 3 : Evolution de la répartition de la file active selon le genre entre 2020 et 2023

Genre	2020	2021	2022	2023
homme	92	131	217	297
femme	0	8	56	96
non renseignés	0	0	5	0
Total	92	139	278	393

La majorité de notre file active a entre 18 et 39 ans, mais la part de cette tranche d'âge diminue tous les ans (92% en 2020 ; 87% en 2021, 75% en 2022, 61% en 2023). Cela s'explique par le partenariat avec un CADA accueillant des familles depuis 2022, avec des enfants et plus de personnes de 40 ans et plus. L'âge médian est passé de 27 à 33 ans, et l'âge moyen reste stable à 29,6 ans, sachant que ce chiffre est de 32,6 pour les personnes demandant asile en France (OFPRA, 2023).

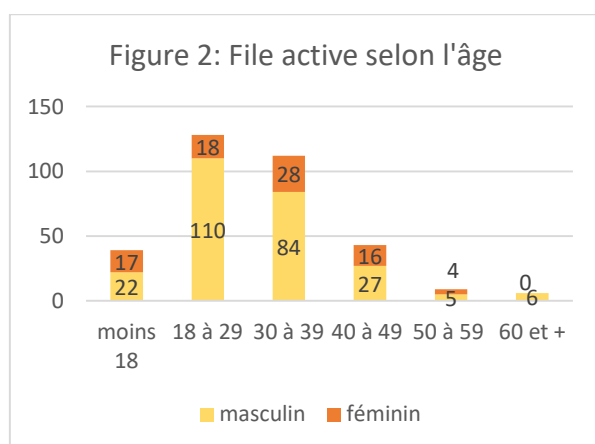


Tableau 4 : Evolution de l'âge des participant.es de PRACTS entre 2020 et 2023

Age	2020	2021	2022	2023
max	59	65	61	72
min	17	16	4 mois	11 mois
moyen	28	29	30,6	29,6
médian	27	27	32	33

Quant à la nationalité, l'Afghanistan reste le pays le plus représenté dans notre file active (35% en 2022 ; 22% en 2023) suivi du Bangladesh (7%), et de la Côte d'Ivoire (4%). Par ailleurs, le nombre de nationalités différentes est toujours en augmentation (18 en 2020 ; 25 en 2021, 32 en 2022, 38 en 2023).

Cette multiplicité de langues a pu être gérée au quotidien, avec l'aide de gestes, de phrases simples, de dessins, d'applications téléphoniques ou avec l'aide de participant.es du groupe, lors des activités. Le recours à l'aide de membres du groupe, dans ce cas, n'a pas été un dépannage, mais plutôt une manière de construire le collectif, de discuter des rôles sociaux et est utilisé avec modération. Bien

évidemment, lorsqu'il était nécessaire, notamment pour des échanges au contenu plus privé, l'interprétariat professionnel par téléphone, ou plus rarement en présence, était mis à disposition par le partenaire hébergeurs ou par le contrat de l'EPS de Ville Evrard avec l'ISM Interprétariat.

Tableau 5 : Evolution de la file active selon les nationalités regroupées entre 2020 et 2023

	2020		2021		2022		2023	
Nationalités⁷	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Afrique subsahar.	49	54%	57	44%	61	31%	76	33%
Amérique	0	0%	0	0%	2	1%	3	1%
Asie	38	42%	70	53%	123	62%	131	56%
Europe	1	1%	0	0%	2	1%	2	1%
Maghreb	3	3%	4	3%	12	6%	20	9%

1.b L'activité auprès des personnes rencontrées

Malgré l'absence d'un mi-temps sur le dernier trimestre de l'année, le nombre d'actes reste stable entre 2022 et 2023. Néanmoins il est à souligner l'augmentation du nombre et de la part d'actes de type « groupe », bien plus chronophage que les entretiens et les démarches.

En effet, un groupe dure entre 2h et 3h, sans compter le temps de préparation de ces activités. Pendant ce même laps de temps il est possible de réaliser des nombreux entretiens physiques ou téléphoniques.

Cette augmentation, amorcée dès la fin de la crise sanitaire en 2021, est le fait de notre orientation théorique qui vise à constituer des collectifs et favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe comme étant essentiel à une meilleure participation sociale des populations (Guigon et Marques, 2023).

⁷ Légende :

Europe : L'Albanie, L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède

Maghreb : Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Lybie, Maroc, Mauritanie, Tunisie)

L'Afrique subsaharienne : l'Afrique de l'Ouest (Benin, Cameroun, Centre Afrique, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo), l'Afrique de l'Est (Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan), l'Afrique Australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) et Mascareignes (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles).

L'Asie : le Proche Orient (Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Sultanat d'Oman, Syrie, Turquie, Yémen), le Moyen Orient (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Maldives, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan, Turkménistan) et l'Extrême orient (Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Timor Oriental)

Océanie : Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Guinée et autres îles et archipels.

Amérique : Amérique du Nord et Amérique du Sud

Tableau 6 : Evolution du nombre d'actes par type entre 2020 et 2023.

Actes	2020		2021		2022		2023	
Type d'acte ⁸	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
E	298	37%	229	45%	467	51%	395	42%
E tél	403	51%	117	23%				
D	60	8%	63	12%	90	10%	95	10%
G	24	3%	82	16%	281	30%	405	43%
A	11	1%	21	4%	70	8%	31	3%
R	0	0%	0	0%	5	1%	7	1%
non renseigné	0	0%	0	0%	9	1%	0	0%
Total	796	100%	512	100%	922	100%	933	100%

Les réunions autour de la situation d'une personne sont peu codées, car notre activité se fait d'emblée auprès des partenaires et ces échanges se font de manière informelle au quotidien lors des permanences. Seulement les réunions formellement prévues à cet effet ont donc été codées.

Aux activités régulières, décrites dans le tableau 2, s'ajoutent des activités ponctuelles comme les sorties théâtre (une dizaine par an), les repas partagés, des concerts (14 en 2023).

Deux dossiers ont également occupé l'équipe en 2023 en vue des activités de 2024 : l'un pour la Fondation de France, afin de maintenir l'atelier théâtre et l'autre avec le Théâtre de la Cité Internationale, pour la mise en place d'un atelier théâtre en 2024. La diversité des activités permet notamment de correspondre aux intérêts et besoins d'un public divers ainsi que d'élargir et diversifier le territoire dans lequel ils se sentent légitimes pour circuler, dans une logique de droit à la ville (Correia & Gonçalves, 2021) et de citoyenneté culturelle (Gonçalves, 2016).

Les activités se déroulent majoritairement dans des lieux d'accès gratuits, car il s'agit d'encourager les personnes à y retourner sans l'équipe, notamment en compagnie d'autres personnes qu'elles souhaitent inviter, ce qui permet à la fois de les inscrire dans le territoire et de pluraliser leurs rôles sociaux. Par exemple, aller plusieurs fois aux concerts du Point Fort avec les ergothérapeutes et les participant-es de PRACTS, récupérer son billet tout-e seul-e ou avec d'autres participant-es à la billetterie, s'y sentir progressivement à l'aise au milieu de publics variés, puis y aller avec des participant-es de PRACTS, sans les ergothérapeutes mais avec leur aide pour l'organisation (choix du spectacle, communication pour rassembler le groupe), et enfin, organiser la sortie entre participant-es et même inviter d'autres personnes.

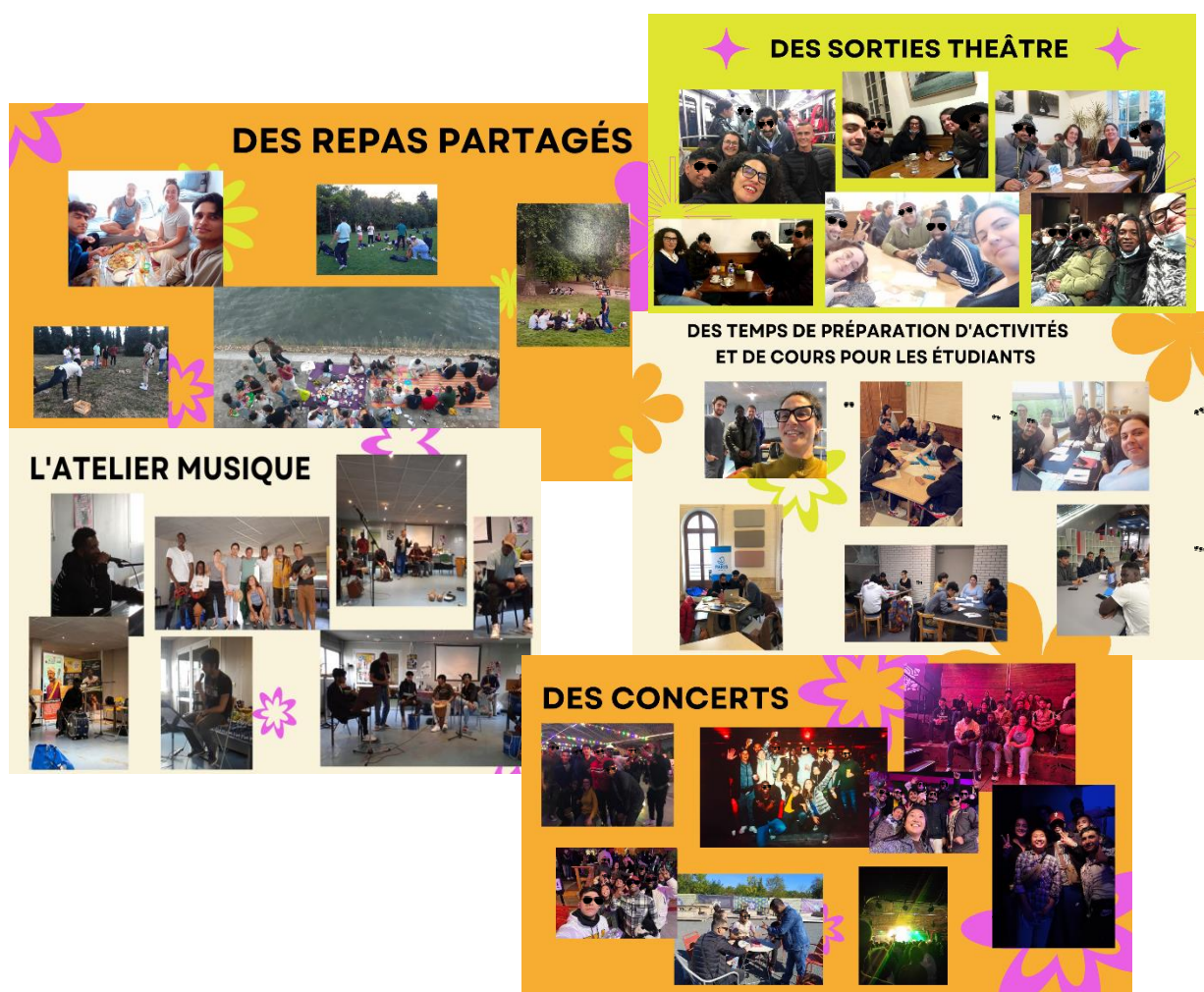
Dans le choix du lieu de ces activités s'associent des logiques de répétition et de diversification. La répétition contribue à la construction d'un sentiment d'inscription et d'appartenance à ce territoire par le vécu d'expériences positives, par exemple, aller à la même piscine ou à la même médiathèque ou à la même salle de concert, comme dans l'exemple plus haut. Ensuite, il est possible de diversifier, aller à différentes médiathèques ou piscines, afin d'élargir cette expérience positive à d'autres

⁸ Les actes sont codés selon le Recueil d'information médicale en psychiatrie (RIMP). Voir définitions en annexe.

territoires et de sentir que les médiathèques, les piscines et les salles de concert en général sont des lieux où on peut aller, sans l'accompagnement des professionnel.les, et s'y sentir légitime.

Enfin, les activités se déroulent en semaine et en journée, mais aussi le soir et le weekend, afin d'élargir le type d'activité proposée (concerts, théâtre) mais aussi de permettre la participation de personnes qui travaillent ou font des études.

Figure 3 : Diversité d'activités de PRACTS



Parmi les activités organisées par l'atelier sortie, on peut citer entre autres : des parcs (parc Montsouris, parc de Créteil), des musées (Petit Palais, Louvre, 59 rue de Rivoli), des piscines (à la Villette, à Aulnay-sous-Bois), du cinéma de plein air à la Villette. La liste d'activités donne une idée de la diversité mais ne suffit pas pour comprendre l'intérêt de ses activités. En effet, l'objectif n'est pas (ou pas seulement) le divertissement, la promenade, le loisir. Les objectifs pour chacune de ses activités sont multiples, à la fois collectifs et individuels, certains spécifiques à chaque activité mais certains objectifs sont ceux généraux du programme : renforcer la collectivisation, l'ancrage territoriale, le sentiment d'appartenance à un collectif, la participation sociale.

1.c Le travail partenarial

« Depuis janvier 2023, j'ai eu le plaisir de travailler en lien avec Mme CHAUVET Roxane et Mme VO Pauline du PRACTS, ergothérapeutes qui intervenaient sur le CADA de Villemomble. Depuis la rentrée je travaille désormais sur Bondy où il y a aussi un foyer CADA. J'aimerais savoir si le PRACTS intervient sur le foyer CADA de Bondy ? Si c'est le cas, c'est avec plaisir que nous (la PMI du 8 mai 1945 à Bondy) aimerions travailler en partenariat avec vous. » (Email du 9 octobre 2023 de Violaine Caroujel, puéricultrice)

Le partenariat est fondamental dans notre travail car il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures ou des nouvelles activités mais d'utiliser et articuler les différentes structures existantes sur les territoires, qu'elles soient dans le domaine de l'hébergement, de la culture, du sport, de la santé, de l'insertion professionnelle, etc, dans une logique d'accès aux droits et à la citoyenneté. De plus, la construction de liens et l'articulation avec travailleur·euses sociaux·ales (TS), professionnel·les de santé, artistes, bénévoles et autre partenaire est partie intégrante de notre travail, au même titre que l'intervention auprès des personnes.

Chaque partenariat a sa spécificité, par le public accueilli (hommes isolés, femmes isolées, familles, personnes hébergées ou sans abri, en situation régulière ou non, etc.) et par le mode de fonctionnement des structures. Par exemple, le travail de l'équipe PRACTS ne s'organise pas de la même manière dans une structure d'hébergement en un seul lieu, où les résident·es vivent au quotidien en contact avec les TS qui y travaillent, ou une structure d'hébergement diffus, où les résident·es doivent se déplacer ponctuellement au bureau pour rencontrer les TS. Cependant les personnes accueillies en centre d'hébergement, centralisé ou diffus, ont la particularité d'être suivies par des TS, et de devoir/pouvoir les rencontrer régulièrement, ce qui n'est pas le cas des structures accueillant du public en journée seulement, où iels y vont de façon très aléatoire et le contact avec les professionnel·les est également aléatoire. Enfin, chaque équipe partenaire a son mode de fonctionnement, ses règles formelles et informelles, ses codes et habitudes, que l'équipe PRACTS doit identifier afin de s'adapter. Ainsi le travail partenarial est une construction permanente dans le quotidien de PRACTS.

Les permanences d'une demi-journée dans ces structures permettent de rencontrer les usager·ères qui les fréquentent, orienté·es par des partenaires, par d'autres usager·ères ou encore par rencontre direct. Au-delà d'être bien repérée par les usager·ères et les professionnel·les, cette présence régulière construit patiemment une histoire commune qui favorise la confiance et l'articulation du travail avec les partenaires. A partir des permanences, nous proposons aux usager·ères de participer aux activités extérieures proposées.

Sont présentés ici nos partenaires réguliers, avec lesquels nous sommes en contact toutes les semaines.

- CADA d'ADOMA : Reprise des permanences hebdomadaires au CADA de Villemomble en septembre 2022 (interrompues depuis février 2020, faute d'ergothérapeute). En septembre 2022, cette structure accueillait 105 personnes (dont 48 enfants, dont 20

enfants de 0 à 2 ans), composant 47 ménages. Le travail y est multiple notamment par le type d'accompagnement à géométrie variable en fonction de la diversité de publics (les femmes, les enfants petits et grands, les adolescent·es, les hommes, les familles). En 2023, des activités spécifiques ont été organisées au sein de la structure (comme la construction d'un potager) ainsi qu'à l'extérieur (visites de la médiathèque, visite au Château de Versailles, sortie piscine, dimanche au Point Fort d'Aubervilliers, etc.). Certaines personnes participent également aux activités régulières de PRACTS comme l'atelier musique du lundi ou les sorties de jeudi.

- HUDA de SOS Solidarités : Partenariat initié en mai 2021, avec des permanences hebdomadaires dans deux HUDA
 - HUDA Einstein, installé dans un hôtel F1, avec 180 hommes isolés.
 - HUDA Arago, dit diffus, car les personnes vivent dans des pavillons ou appartements de 5 à 22 co-résident·es repartis en plusieurs communes du département, dont l'un accueillant une vingtaine de femmes isolées et tous les autres, des hommes isolés. Les 190 résident·es sont suivi·es par une équipe sociale qui les reçoit dans un bureau à Aulnay-sous-Bois pour le suivi de leurs démarches administratives, mais aussi des cours de français et autres activités. Nous réalisons une permanence d'une demi-journée par semaine au bureau et une autre dans le pavillon des femmes.
- Accueil de jour du Refuge de Pantin : accueil dit inconditionnel, en journée, recevant principalement des personnes sans abri, dont celles en situation de migration récente. La structure propose des prestations comme douche, lave-linge, café, espace informatique, prises pour recharge de téléphone. Il est possible de rencontrer un·e assistant·e social·e, un·e psychologue ou un·e infirmier·ière quand les postes sont pourvus et s'ils sont présent·es le jour de la permanence et ces professionnel·les ont pour objectif l'évaluation et l'orientation plutôt que le suivi des situations. Le partenariat a duré seulement 5 mois (entre octobre 2022 et mars 2023). Ce partenariat nécessitait l'appréhension d'un nouveau public (personnes sans abri) et d'un nouveau mode de fonctionnement institutionnel car le système de permanence ne permet pas de rencontrer les mêmes personnes (usager·ères et professionnel·les) à peu près régulièrement. Le temps de prise de contact et de création de liens est ainsi plus long entre les équipes et avec les usager·ères. Ainsi, en l'absence de professionnel·les présent·es régulièrement à jour fixe et pouvant soutenir l'intervention de PRACTS, il a été décidé de mettre fin à l'expérimentation. Cela ne signifie pas qu'il n'est pas possible d'intervenir en accueil de jour, mais que cela nécessite certaines conditions qui n'étaient pas réunies dans le cas du Refuge.
- Villes des Musiques du Monde (VMM) : c'est le partenaire pilier de PRACTS depuis 2020. Outre les éléments mentionnés ci-dessous ce partenariat apporte une dynamique accueillante, stimulante, notamment par les relations des différent·es professionnel·les avec PRACTS, professionnel·les et participant·es confondu·es. C'est un territoire repère, sur le plan de l'espace physique comme sur l'aspect des relations qui s'y tissent, des

histoires communes qui s’y construisent. On est du coin (Magnani, 1992). Merci à Anaïs Barbier, Kamel Dufri et toute l’équipe.

- Mise à disposition de deux musiciens, Julien Fert et Samir Inal, pour l’atelier musique tous les lundis, toute l’année (sauf en août). En 2023, 89 personnes y ont participé avec une fréquence médiane de 7 personnes par séance (min 3 ; max 21)
 - Des places gratuites pour des concerts dans leur espace culturel Le Point Fort d’Aubervilliers et dans d’autres salles du 93 et à Paris. En 2023, 222 places gratuites ont ainsi permis à 110 personnes de participer à 14 concerts.
 - Création du groupe WhatsApp The Residents, qui est devenu un lieu et un outil de travail à part entière pour PRACTS (Guigon et Marques, 2023)
 - Prêt fréquent des locaux pour des repas, des réunions et d’autres activités, comme l’atelier théâtre.
 - En 2023, nous répondons avec VMM, à un appel à projet de la Fondation de France afin de continuer à financer l’atelier musique et d’initier une étude sur ce dispositif.
 - La vidéo suivante, concernant les activités du Point Fort et où PRACTS apparaît à plusieurs reprises, illustre un des aspects de notre travail comme du partenariat avec VMM <https://www.youtube.com/watch?v=fIEvIUh7GU&t=11s>
- Théâtre de la Cité Universitaire (TCI) : pour la quatrième saison consécutive, ce partenariat permet l’accès gratuit aux spectacles environ une à deux fois par mois. De plus, en 2023, nous avons préparé le démarrage de l’atelier théâtre pour 2024, grâce au financement par le TCI des vacances de deux artistes, Maxime Contrepoids (metteur en scène) et Alice Cuvelier (photographe et vidéaste) mis à disposition de PRACTS pour animer un cycle d’ateliers de théâtre/photo/vidéo. Ces ateliers s’inscrivent dans la continuité des 6 séances d’atelier qui ont eu lieu entre 2021 et 2022, avec restitution publique au TCI en avril 2022.
- Le centre municipal de santé (CMS) de La Plaine à Saint Denis et la Maison de quartier du même territoire : des permanences ont lieu toutes les vendredis après-midi dans la maison de quartier où les ergothérapeutes reçoivent des personnes orientées par les professionnel·les du centre municipal de santé. Ce partenariat a démarré à la toute fin 2021, a été reconduit en 2022 et a été élargi au CMS Barbusse en 2023 suite à une évaluation partagée très satisfaisante.

A ces partenaires régulier·ères s’ajoutent tou·tes celles rencontrées deux ou trois fois dans l’année, autour d’une situation spécifique, comme l’association Kabubu d’insertion par le sport ; l’association Madera ; l’association Ardhis, spécialisée dans le soutien de personnes migrantes LGBTQIA+, entre autres.

Quant à l’accès aux soins, en fonction des besoins du public et de leur bassin de vie, nous avons des liens privilégiés avec :

- La Causerie, unité d’ethnopsychiatrie de l’EPS Ville Evrard.

- La PASS de l'EPS Ville Evrard : liens intrinsèques et historiques unissent PRACTS à la PASS de VE. Outre les orientations de patient-es/participant-es d'une équipe à l'autre, il s'agit parfois d'accompagnements conjoints. De plus, nous contactons régulièrement les assistantes sociales pour un éclairage, un conseil, des réflexions, du soutien (cf intervention de PRACTS au Copil de la PASS).
- Les EMPP (Rivages, Estim93, La Cordée, La Boussole et l'UMPP) : outre les orientations de patient-es/participant-es d'une équipe à l'autre, il s'agit parfois d'accompagnements conjoints. De plus, en 2023, nous avons collaboré pour la création d'un poste d'ergothérapeute dans l'EMPP Rivages.
- ELSA de l'EPS Ville Evrard

2. L'axe formation

La formation est un axe important de PRACTS sur plusieurs aspects. Tout d'abord, il s'agit de contribuer à former des étudiant-es et des professionnel·les à des pratiques innovantes, auprès de nouveaux publics et problématiques actuelles, afin d'améliorer la prise en charge de ces publics (voir recommandations du PRAPS 3 en la matière). Ensuite, ces actions de formation contribuent à l'évolution des savoirs et des pratiques des professionnel·les de PRACTS. Enfin, c'est une occasion particulièrement intéressante de valoriser les savoirs expérientiels des participant-es et d'avancer dans les objectifs de nos interventions tels que la pluralisation des rôles sociaux, la construction d'un collectif, la participation sociale.

Ainsi plusieurs participant-es contribuent à la préparation et à la réalisation des cours et communications en colloques, ce qui est l'une des priorités du PRS3. Les cours sont conçus comme des ateliers de co-construction de savoirs, où étudiant-es, professionnel·les et participant-es sont à la fois enseignant-es et apprenti-es (Freire, 1968). On voit bien ici l'imbrication des axes intervention, formation et communication. Pour plus de détails et exemples, voir l'article de Chauvet & Marques, à paraître en avril 2024.

L'axe formation s'est particulièrement développé en 2023. Notre investissement en formation se décline en trois modalités :

- a. Stages L2 et L3
- b. Cours dans les instituts de formation en Ergothérapie (IFE)
- c. Mémoires

2.a Stages

En 2023, nous avons augmenté notre capacité d'accueil de stagiaires, passant de 2 à 3 stagiaires par période. Ainsi, huit stagiaires ont été accueillis cette année, pour un total de 26 depuis 2019, venant de huit IFE (Clermont-Ferrand, Créteil, Evreux, Meulan-Les Mureaux, Paris, Toulon, Toulouse, Tours), sur les 26 existants en France.

Tableau 7 : Nombre de stagiaires par an :

année	nb stagiaires
2019	6
2020	2
2021	4
2022	6
2023	8
total	26

L'augmentation du nombre de stagiaires a demandé un travail important d'organisation et d'évaluation du dispositif d'accueil, afin de le faire évoluer dans l'intérêt des étudiant·es, de l'équipe et des participant·es. La dynamique de stage est ainsi encore plus enrichissante pour tou·tes et nous pouvons dire que PRACTS est aujourd'hui le résultat de l'interaction entre les ergothérapeutes, les partenaires, les participant·es et les étudiant·es.

2.b Cours

Quant aux cours, en 2023, nous avons enseigné dans 6 Instituts de formation en ergothérapie (IFE) à savoir ceux de Clermont-Ferrand, de Créteil, de Marseille, de Meulan-Les Mureaux, de Paris et de Toulouse, pour un total d'environ 300 étudiant·es par an.

L'enseignement d'ergothérapie sociale conçu par PRACTS se décline en cinq modules. La répartition des modules sur les 3 ans de formation est au choix des IFE ainsi que le nombre d'étudiant·es et d'heures par module. Idéalement, un module nécessite trois heures de cours par groupe de 12 à 17 étudiant·es, afin de favoriser les échanges. Il est également préférable que les cinq modules soient distribués sur les trois ans de la formation.

Les participant·es conçoivent et participent aux cours aux côté des ergothérapeutes en tant que formateur·rices. Les deux premiers modules ont été conçus en 2022 et le module 3 en 2023. Ils ont été reformulés tout au long de l'année, au fur et à mesure des échanges entre les étudiant·es, les participant·es et les professionnel·les de PRACTS. Dans la figure 4, on voit l'une des diapositives conçues par l'un des participants (1) ; une participante présentant les activités de PRACTS (2) ; la co-construction du cours avec les étudiant·es par l'écriture du support de cours pendant le cours (3) ; les échanges en petits groupes avec la contribution des participant·es de PRACTS (4), les post-its de retour des étudiant·es avec leurs questions, leurs suggestions, sur le contenu et sur la forme du dispositif d'enseignement (5)

Les étudiant·es reviennent systématiquement sur l'intérêt de la présence des participant·es. A leur tour, les participant·es nous disent, comme H. par exemple, que cette expérience leur « permet d'apprendre de nouvelles choses, d'avoir de nouvelles idées, de parler français et de rencontrer de nouvelles personnes » (H, atelier réflexif du 12/1/24). Iels se rendent compte que leur présence en cours peut contribuer à la formation des futur·es professionnel·les et que leur parole compte pour les étudiant·es : « Même si Ana le dit, oui ça peut être vrai mais ils vont croire qu'elle dit ça parce que c'est son métier. Mais quand moi je dis, ils sont étonnés, ça fait pas pareil, ils comprennent mieux et on peut

parler de ce qu'on a vécu » (K. au atelier réflexif du 9/2/24) ; « Les étudiants ont besoin de nous pour apprendre » (A. à l'atelier réflexif du 12/1/24).

Figure 4 : Photos à propos des cours



Les cours sont un exemple du travail sur les rôles sociaux, sur la valorisation des savoirs et le renforcement de la participation sociale des participant-es, avec un impact positif en termes de prévention et promotion de la santé mentale. Ainsi, iels ne sont pas que des migrant-es (avec les connotations négatives que cela revêt). Iels sont enseignant-es, jeunes, valorisé-es dans leurs savoirs.

La question de la rémunération des participant-es est un problème qui reste à régler malgré nos efforts auprès des IFE. En effet, il est contradictoire d'enseigner la valorisation du savoir des participant-es et ne rémunérer que les professionnel·les, alors que les un-es et les autres ont participé à la conception et à la réalisation des enseignements. Tous les IFE en sont d'accord, mais pour être rémunéré il est nécessaire d'avoir un-e employeur-euse principal·e, ce qui n'est pas le cas de la majorité des participant-es de PRACTS. Faute de mieux, iels reçoivent une attestation d'enseignement à titre gracieux par les IFE et parfois une gratification en forme de cadeau ou bons de cadeau.

2.c Mémoires

Nous contribuons également aux mémoires de fin d'étude niveau Licence, en tant que maître-sse de mémoire (3 en 2023), pour des entretiens et des jurys (5 en 2023). Quant au niveau master et doctorat, nous intervenons pour conseil (3 personnes), entretiens, jury (3).

3. L'axe production et diffusion de savoirs et pratique

PRACTS s'inscrit dans une dynamique d'échanges des réunions avec des ergothérapeutes de toute la France s'intéressant à ce type de pratique, ainsi qu'avec des collègues d'autres pays en Europe, au Canada et en Amérique Latine. Ces échanges concernent des enseignant-es, des chercheur-euses, des étudiant-es et des professionnel·les.

3.a En France

- En janvier : restitution de la visite de structures au Brésil et de la participation au V Symposium International d'Ergothérapie Sociale (SITOS) par Laetitia Guigon et Ana Marques réalisée en novembre 2022. Des collègues ergothérapeutes ont assisté à cette restitution par visioconférence.

Figure 5 : Affiche



- Les 25 et 26 janvier : accueil de Marie Leboulanger, ergothérapeute à Cahen, pour deux jours d'observation de notre travail sur le terrain.
- Le 7 avril : Journée « Regards croisés sur PRACTS : que faisons-nous ensemble ? » : journée d'échanges entre professionnel·les, étudiant-es, partenaires et participant-es qui a eu lieu le 7 avril 2023 (photo ci-dessous).

Figure 6 : Photo de la Journée « Regards croisés sur PRACTS »



- Entre mars et avril : Participation aux groupes de travail préparant le PRAPS 3.
 - Mobilisation des participant-es en amont pour des groupes de travail afin de recueillir leur point de vue et en même temps les accompagner dans ce processus de participation sociale
 - Accompagnement de l'une des participantes pour assister aux 5 séances de présentation et de débat organisées par l'ARS. L'importance de sa présence a été soulignée par les organisateur-trices et autres participant-es.
 - Participation d'Ana Marques à la présentation de l'un des axes de travail lors de la restitution publique des travaux, à la demande des responsables du PRAPS 3, Isabelle Chabin-Gibert et Barbara Bertini (photo ci-dessous)
 - Mention de l'ergothérapie sociale dans la présentation publique et dans la version provisoire du document, publié en juin. Cette mention n'a pas été retenue dans le document définitif publié en novembre.

Figure 7 : Photo de l'intervention d'Ana Marques à la présentation du PRAPS 3



Figure 8 : Diapositive de l'ARS pour présentation du PRAPS 3

Consolider les EMPP

- Rendre plus attractifs les postes au sein des EMPP et les renforcer en postes pluri-compétents
- Renforcer les liens entre les EMPP et l'ensemble de leurs partenaires dont les secteurs de la psychiatrie
- Renforcer et/ou créer des dispositifs intermédiaires de prise en charge pour les personnes migrantes en situation de précarité comme CAPSYS

Améliorer les pratiques de prise en charge globale des personnes en situation de grande exclusion au sein des services de psychiatrie

- Travailler à la mise en lien entre acteurs du soin et les bailleurs sociaux au sein des CLSM, et diffuser des bonnes pratiques de partenariats logements/Ville/santé
- Structurer l'offre de prise en charge du psychotraumatisme
- Promouvoir la formation des Infirmiers de pratique avancée en psychiatrie

Renforcer les liens entre les services de psychiatrie et les structures de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'insertion (AHI) et du DNA

- Poursuivre le déploiement du programme de psychologues intervenant en secteur AHI
- Soutenir la prise en compte de la grande précarité dans les travaux des CLSM
- Promouvoir la participation des EMPP aux instances du SIAO
- Travailler sur les possibilités de priorisation des sorties d'hospitalisation dans les critères d'attribution des hébergements/logements en SIAO
- Développer les outils/dispositifs d'ergothérapie sociale permettant de promouvoir la santé mentale par des activités significatives et collectives

2

- Préparation des Assises d'ergothérapie, qui aura lieu en octobre 2024 (organisation d'ateliers et interventions en plénière)
 3. Préparation et soumission de 8 communications pendant le premier semestre dont 6 ont été acceptées en octobre.
 4. Préparation de la première version de deux articles référents à ces communications, à envoyer en janvier 2024.
- En octobre :
 - Participation à la réunion sur les règles de sectorisation à l'EPS Ville Evrard
 - Intervention au Copil de la PASS de Ville Evrard
 - Intervention au Colloque des 10 ans de l'IFE La Musse
 - Intervention à la SISM de Bordeaux à l'EPS Charles Perrens

Figure 9 : Photo de l'intervention d'Ana Marques à la SISM de Bordeaux



- En décembre : soumission d'un article à la revue ErgOTHérapies par Ana Marques et Roxane Chauvet ayant pour titre : Enseignement d'ergothérapie sociale en France : co-construction de savoirs entre professionnelles, participantes et étudiantes. Cet article, à paraître en avril 2024 dans un numéro spécial sur l'enseignement de l'ergothérapie permet de donner visibilité à cette pratique innovante, afin d'améliorer l'attractivité de l'établissement et du champ de la prévention auprès des ergothérapeutes (selon les orientations du PRS 2023-2028).
- Participation à la rédaction du projet d'établissement de l'EPS Ville Evrard (projet médical, projet de soins).
- Participation aux réunions des Ambassadeurs Culture de l'EPS Ville Evrard.
- Participation d'Ana Marques à la Formation action sociale - santé mentale (FASSM) en tant que membre du comité pédagogique, en tant que formatrice (module Soins sans consentement) et en tant que fil rouge. Cette formation, gérée par la Coordination de l'action sociale de l'EPS Ville Evrard, s'adresse au professionnel·les non psy de la Seine-Saint-Denis et a pour but d'améliorer le partenariat entre la psychiatrie et les différentes structures concernées par la santé mentale dans le 93 : structures d'hébergement, SAMSAH, SAVS, CCAS, service social départemental, bailleurs sociaux, DAC, pôle emploi, police municipale, etc. Elle accueille une centaine de personnes par an (5 groupes de 20 personnes).

3.b A l'international

- Publication de l'article « Whatsapp as a territory and an intervention tool in social occupational therapy » dans l'un des périodiques les plus lus pour cette discipline. Cet article a été rédigé suite à la présentation des réflexions initiales sur cette pratique lors des journées franciliennes des EMPP et PASS, en avril 2022 et également suite à la présentation des réflexions plus élaborées au V SITOS au Brésil, en novembre 2022.

<https://www.scielo.br/j/cadbto/a/9VcPRCNfR58jwdL7fDTfnjM/?format=pdf&lang=en>

- Finalisation de l'article « Revelations: Intercultural Translations in Occupational Therapy » avec Daniela Castro de Jong de l'Université de Canberra (Australia), Lisette Farias et Margarita Mondaca du Karolinska Institutet, Sweden, pour le livre *Revealing Practice: Learning from Occupational Therapy Across Latin America*, dirigé par N. Pollard, V. dos Santos et P. Talleros (à paraître en septembre 2025 par Jessica Kingsley, UK). Cet ouvrage a pour objectif de susciter la réflexion critique sur les relations entre le Nord global et le Sud global dans la diffusion du savoir professionnel et les présupposés qui l'accompagnent. C'est une importante opportunité de travailler avec des chercheurs et chercheuses très reconnus sur le plan international et de diffuser ainsi ce que nous faisons à l'EPS de Ville Evrard et en France.
- Préparation de la première version de l'article « When users teach social occupational therapy : education actions as a support for praxis » pour le livre *Occupational therapy without borders - 3^e volume*, organisé par A. Malfitano, N. Pollard, D. Sakallarios et à paraître en 2024 chez Elsevier. Là encore c'est une importante opportunité de donner visibilité à notre travail, de participer au débat international, ce qui contribue à sa reconnaissance en France.
- Participation aux 8 groupes de travail (par visio) dirigés par d'Aline Godoy Vieira rassemblant des enseignant·es-chercheur·euses et professionnel·les de plusieurs pays du monde (Amérique du Nord, Amérique Latine, Europe) dans le but de produire une transformation collective des connaissances sur le thème de l'ergothérapie émancipatrice, en s'interrogeant sur l'apport de l'ergothérapie sociale pour la pratique de l'ergothérapie en général. Les échanges avec des collègues exerçant dans des pays différents, sur le terrain, dans la recherche ou dans l'enseignement, a beaucoup apporté aux réflexions et aux pratiques de PRACTS et notre expérience a également pu contribuer aux débats.
- Les 3 et 4 mai, accueil de Paula Farias, ergothérapeute brésilienne, directrice d'une structure analogue à un CARRUD au Brésil. Présentation de sa thèse et observation de notre travail sur le terrain et échanges.
- Du 24 au 26 mai, accueil de Mélissa Viret, ergothérapeute suisse du 24 au 26 mai pour 3 jours d'observation de notre travail sur le terrain et échanges.

Figure 10 : Visite de Paula Farias

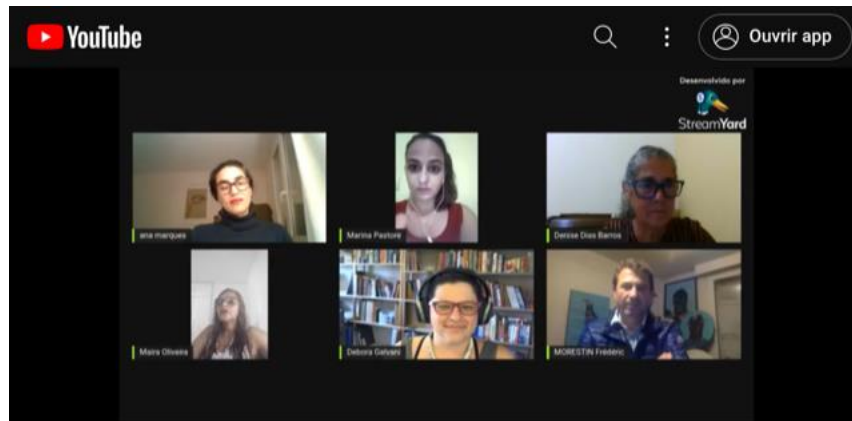


Figure 11 : visite de Mélissa Viret



- Réunions avec des membres du réseau interuniversitaire Metuia pour l'Ergothérapie Sociale au Brésil : 4 réunions dans l'année dont deux présentations de PRACTS.

Figure 12 : Intervention d'Ana Marques à une table ronde virtuelle avec des membres du Metuia



Painel: Reflexões sobre o campo da Terapia Ocupacional Social

Perspectives pour 2024-2028

Equipe

- a. Pérennisation des postes : nous souhaitons que les professionnel·les puissent obtenir un contrat durée indéterminée avec période d'essai de trois mois renouvelable une fois, dès leur recrutement. Le recrutement en CDD est bien plus difficile, met le·la salarié·e en situation de précarité et n'apporte rien de plus ou de moins à l'établissement par rapport au CDI avec période d'essai. De plus, les ergothérapeutes sont des professionnel·les très demandé·es, plusieurs postes sont vacants dans l'établissement et partout ailleurs. Compte tenu de la réflexion sur l'attractivité et la fidélisation dans notre établissement, nous espérons que les prochains recrutements soient ainsi facilités, bien que le budget du programme ne soit pas pérenne.
- b. Recrutement des accompagnateur·trices pairs en 2024
- c. Des locaux plus adaptés en 2024 : nous avons besoin d'une grande salle et deux plus petites, en plus d'un bureau pour la RUF. En effet, avec le renforcement de l'équipe, les professionnel·les sont à l'étroit dans le bureau, surtout lorsque les stagiaires sont présent·es. De plus, les différentes activités réalisées dans le bureau sont parfois incompatibles, les unes nécessitant silence, les autres produisant du bruit. Un déménagement dans des locaux répondant à nos besoins est prévu au premier trimestre 2024.

L'axe intervention

- d. Adaptation des activités au fur et à mesure afin de tenir compte de l'évolution des besoins. Par exemple, en 2024, l'une des structures partenaires, l'HUDA Einstein passe d'un hébergement dans un seul hôtel à un hébergement diffus, dans 22 unités dispersées dans plusieurs villes du département. Ceci impliquera des modifications dans la manière de travailler des ergothérapeutes.
- e. Renforcement les liens des ergothérapeutes avec les partenaires : cet objectif est toujours d'actualité du fait d'un turn-over important des équipes sociales.
- f. PRACTS Paris : du fait de sollicitations par des structures dans d'autres départements d'IDF, il semble opportun d'élargir l'offre d'accompagnement à toute la région Ile de France. Ceci va dans le sens de ce qui préconise le PRAPS 2024-2028

L'axe formation

- g. Formation initiale : Maintenir les cours dans les 7 IFE actuels (ne pas aller au-delà afin d'investir nos ressources humaines sur d'autres objectifs).
 - a. Evolution des modules 1 à 3, notamment en lien avec les participant·es
 - b. Développement des modules 4 et 5
 - c. Meilleure distribution des modules sur les 3 ans de la formation
 - d. Passage à 3h de cours par module pour les IFE qui les font à 2h
 - e. Obtention des accès à un applicatif permettant d'améliorer l'interactivité avec des quizz et nuages de mots, par exemple (Kahout)

- h. Formation permanente et promotionnelle :
 - a. Proposer l'enseignement d'Ergothérapie sociale à l'ANFE et du master d'ergothérapie de l'université de Créteil.
 - b. Poser la candidature pour un poste de directrice d'études cumulative à l'EHESS en lien avec le projet de développement de la recherche de l'EPS Ville Evrard
- i. Formation de l'équipe
 - a. Capacitation de l'ensemble de l'équipe pour des activités d'enseignement
 - b. Capacitation d'une partie de l'équipe à diriger des mémoires
 - c. Inscription de deux ergothérapeutes au DIU « Santé, société, migrations », l'une à la rentrée 2024 et l'autre à la rentrée 2025. <https://orspere-samdarra.com/evenements-et-formations/diplomes-universitaires/diu-sante-societe-migration/>
 - d. Accompagnement d'une ou deux ergothérapeutes à accéder à un master, l'une en 2026 et l'autre en 2027.

L'axe production et diffusion de savoirs et pratiques

- j. Poursuivre l'organisation d'une journée annuelle, sauf :
 - a. En 2024 car nous organisons plusieurs activités dans le cadre des Assises Nationales d'Ergothérapie.
 - b. En 2025 car nous organisons plusieurs activités dans le cadre de la Semaine d'information en santé mentale (SISM) qui a pour thème Le lien social.
- k. Poursuivre la publication d'articles au rythme d'un ou deux par an en moyenne.
- l. Poursuivre la participation à des colloques nationaux et internationaux
- m. Accompagner une ou deux ergothérapeutes à accéder à un master, l'une en 2026 et l'autre en 2027.
- n. Participer aux activités de recherche de l'EPS Ville Evrard, notamment dans le cadre d'une Communauté Mixte de Recherche (CMR).
- o. Poursuivre l'entretien du réseau et le développement des partenariats en France, en Europe et à l'international, et notamment :
 - a. La création d'une équipe analogue à PRACTS à Paris ou élargissement du champ d'intervention de l'équipe actuelle.
 - b. La signature d'une convention avec les universités brésiliennes composant le réseau Metuia pour l'Ergothérapie sociale.

Bibliographie

Barros, D. D.; Ghirardi, M. I. G., Lopes, R. E. (2002). Terapia ocupacional social. *Rev. Ter. Ocup. Univ. São Paulo*, 13(3), 95-103.

Castel R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Folio.

Chauvet R. et Marques A. (à paraître en avril 2024) Enseignement d'ergothérapie sociale en France : co-construction de savoirs entre professionnelles, participantes et étudiantes. *Ergothérapies*.

Correia, R. L., & Gonçalves, M. V. (2021). Terapia ocupacional e o direito à cidade/ Occupational therapy and right to the city. *Cadernos Brasileiros De Terapia Ocupacional*, 29, e2757. Recuperado de <https://www.cadernosdeterapiaocupacional.ufscar.br/index.php/cadernos/article/view/2757>

Courtois, M. L'ergothérapie sociale au chevet des demandeurs d'asile. *Actualités Sociales Hebdomadaires*. 3148, 18-19.

ENOTHE (2013) Citoyenneté : explorer les contributions de l'ergothérapie. https://www.enothe.eu/activities/meet/ac13/CITIZENSHIP_STATEMENT_FRENCH.pdf

Freire, P. (1987). *Pedagogia do oprimido*. Paz e Terra.

Gonçalves, M. V. (2016). "I didn't know I could get in here": cultural citizenship promotion as identity meaning experience of. *Cadernos Brasileiros De Terapia Ocupacional*, 24(1). <https://doi.org/10.4322/0104-4931.ctoRE0664>

Guigon, L., & Marques, A. (2023). WhatsApp as a territory and an intervention tool in social occupational therapy. *Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional*, 31(spe), e3524. <https://doi.org/10.1590/2526-8910.ctoAO270135242>

Lopes, R.E. & Malfitano, A.P.S. (2021). *Social occupational therapy: Theoretical and practical designs*. Philadelphia, USA: Elsevier.

Magnani J.G.C. (1992). Da periferia ao centro pedaços & trajetos. *Revista de Antropologia*, 35, 191-203.

Marques A. (2018) Ne pas aller vers « ceux qui ne demandent plus rien » ? *Rhizome*, 68, 14-15.

Marques, A. & Morestin, F. (2020). La santé mentale des demandeurs d'asile confinés et le programme FASDA. *Les cahiers de l'espace éthique*, hors série, 42-43.

OFPPRA (2023) Rapport d'activités 2022. https://www.ofppra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/2023-07/OFPPRA_RA_2022_WEB%20-%20m%C3%A0j%2007.pdf

Petrouchine R., Maury de Feraudy J., Zeroug-Vial H. « Il faut du psy ! ». Psychologues et psychiatres face aux migrants précaires. *Rhizome*. 2018 ; 69-70 :25-6.

Annexes :

Annexe 1 : Programme de la journée Regards croisés sur PRACTS : que faisons-nous ensemble ?

Annexe 2 : Détail de la file active selon la nationalité

Annexe 3 : Le codage des activités de PRACTS auprès des usagers, inspirée du Recueil de l'Information Médicale en Psychiatrie (RIMP).

Annexe 4 : Adresse des lieux d'intervention

Annexe 1 : Programme de la journée Regards croisés sur PRACTS : que faisons-nous ensemble ?

Neuilly-sur-Marne

Salle de conférence La Chapelle
EPS Ville-Évrard
202, avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

établissement
public de santé de
Ville-Évrard
spécialisé en santé mentale
Seine-Saint-Denis



Accès

RER A :
Direction Marne-La-Vallée - Arrêt Neuilly-Plaisance
puis bus 113 direction Chelles - arrêt Ville-Évrard

RER E :
Direction et arrêt Chelles-Gournay
puis bus 113 direction Nogent-sur-Marne - arrêt Ville-Évrard

Plan



« Regards croisés sur PRACTS : que faisons-nous ensemble ? »



Date

Vendredi 7 avril 2023
9h00 - 17h00

Lieu

EPS Ville-Évrard
Salle de conférence de La Chapelle
Neuilly-sur-Marne

Inscriptions

Inscription gratuite et obligatoire
Par mail : practs@epsve.fr
N° agrément formation continue



Argumentaire

PRACTS est un programme d'ergothérapie sociale qui a pour objectif de Promouvoir la santé mentale par des Activités significatives et Collectivisantes sur les Territoires de la Seine-Saint-Denis. La participation sociale, l'accès aux droits, l'exercice de la citoyenneté des personnes en situation de vulnérabilité sociale, notamment du fait d'une migration récente, sont au cœur du programme.

La journée « Regards croisés sur PRACTS » a pour objectif de présenter un rapport de nos activités non seulement par les sept ergothérapeutes du programme, mais surtout par les différents acteurs qui participent au programme PRACTS : du social, de la culture, de la santé, usager.e.s, tutelles, instituts de formation, étudiant.e.s, etc..

C'est en croisant nos points de vue qu'il sera possible de comprendre ce que l'on fait concrètement à PRACTS. Plus qu'un discours, il s'agit d'une démonstration des processus qui nous construisent au quotidien.

Cette journée s'adresse aux professionnel.le.s du social, de la culture et du sanitaire, notamment les ergothérapeutes, les étudiant.e.s, les usager.e.s et tou.te.s celles et ceux qui s'intéressent à ces questions.

Venez participer vous aussi à cette construction collective.



Programme

9h00	Accueil des participants
9h20	Ouverture : Madame Boissarie, directrice générale Madame Boissel, coordonnatrice générale des soins Madame Yekhlief, médecin responsable du pôle CRISTALES PRACTS: 2 ans déjà!
9h40	Table 1 : Social et culture : se rencontrer, partager
10h10	• Villes des musiques du monde (association d'éducation populaire) • HUDA Einstein (SOS Solidarités)
11h10	Pause-café
11h40	Table 2 : Social et santé : quelle relation possible ? • PASS de Ville Evrard • Une EMPP ou le CMS de St Denis • HUDA Diffus (SOS Solidarités) et ESSIF La Main Tendue (Groupement ABRI)
13h00	Déjeuner et/ou promenade
14h00	Table 3 : À voix haute, à voies autres • Les ancien.ne.s participant.e.s • Les enfants du CADA Villemonble – ADOMA • L'atelier théâtre - avec le Théâtre de la Cité Internationale
15h00	Pause-café
15h30	Table 4 : Praxis : Articuler pratique, enseignement et recherche • Le point de vue des usager.e.s : L'atelier de préparation des cours et colloques • Le point de vue d'une formatrice et d'une étudiante : L'expérience de l'IFE de Mureaux • Le point de vue des jeunes professionnelles
16h45	Clôture de la journée par Barbara Bertini (ARS Ile de France)
17h00	

Annexe 2 : Détail de la file active selon la nationalité

Nationalité	2020	2021	2022	2023
Afghanistan	34	63	97	85
Afrique du Sud	0	0	3	2
Albanie	0	0	1	1
Algérie	0	2	6	8
Angola	0	0	3	5
Bangladesh	2	1	17	29
Bénin	0	0	0	2
Brésil	0	0	0	1
Cameroun	1	1	0	1
Centre Afrique	0	0	0	1
Colombie	0	0	1	1
Congo	0	0	2	7
Cote d'Ivoire	4	5	16	16
Djibouti	0	1	0	0
Egypte	1	1	3	2
Erythrée	7	4	2	0
Ethiopie	0	0	2	2
France	0	0	1	1
Gabon	0	0	2	2
Gambie	0	1	0	1
Ghana	0	0	0	1
Guinée	13	14	4	8

Inde	0	0	3	4
Irak	1	2	1	1
Iran	1	1	1	2
Kirghizistan	0	1	0	0
Libéria	0	1	1	0
Lybie	2	1	0	0
Mali	6	5	8	7
Maroc	0	0	2	2
Mauritanie	0	0	1	2
Népal	0	1	0	0
Nigeria	3	2	0	2
Pakistan	0	0	2	6
Pérou	0	0	0	1
Roumanie	1	0	0	0
Sénégal	2	1	3	2
Sierra Leone	2	5	3	2
Somalie	3	7	4	5
Soudan	7	9	5	7
Sri Lanka	0	0	0	2
Tchad	1	1	2	2
Tunisie	0	0	1	6
Turquie	0	1	2	2
Venezuela	0	0	1	0

Annexe 3 : Le codage des activités de PRACTS auprès des usagers, inspirée du Recueil de l'Information Médicale en Psychiatrie (RIMP).

Comme notre tutelle est l'Agence Régionale de Santé (ARS) et que le service est rattaché à un hôpital psychiatrique, nous avons choisi de classer les actes en nous inspirant du codage proposé par le RIMP (Recueil d'information médicale en psychiatrie) pour l'activité ambulatoire. Ceci permet une meilleure compréhension de notre activité par nos tutelles, notre direction et nos collègues de psychiatrie. L'activité est ainsi codée en E.D.G.A.R :

E : entretiens

« Un entretien est un acte à visée diagnostique, évaluative ou thérapeutique, qui privilégie l'interaction verbale. Il se déroule dans un lieu préalablement défini, est réalisé par un ou plusieurs intervenants et s'effectue toujours en présence d'un seul patient à la fois, avec ou sans la présence de ses proches »⁹.

L'ergothérapeute rencontre les personnes individuellement dans l'objectif de faire connaissance, de créer un lien de confiance, de recueillir les informations nécessaires à un bilan ergothérapique. Il s'agit notamment de connaître les activités habituelles de la personne, celles qu'elle souhaiterait ou pourrait réaliser afin de lui proposer des actions par la suite. Cela permet également de repérer la nécessité d'une orientation vers des structures de soin psychiatrique. Les entretiens peuvent aussi être réalisés autour d'une activité : écriture, modelage, dessin... Dans le cadre du confinement, des nombreux entretiens téléphoniques ont été réalisés, sans ou avec activité en plus des échanges verbaux¹⁰.

D : démarche

« Une démarche est une action effectuée à la place du patient qui n'est pas en état de la mener à bien lui-même, en vue de l'obtention d'un service ou d'un droit. La démarche est effectuée auprès d'un tiers par un ou plusieurs soignants à la place du patient et hors sa présence. »

L'ergothérapeute peut, par exemple, contacter des partenaires pour rassembler des informations sur le fonctionnement de différentes structures, afin de les proposer aux personnes accompagnées, qui n'auraient pas le moyen de le faire par elles-mêmes mais qui, ensuite pourront s'engager dans l'action par elles-mêmes ou avec un accompagnement.

G : groupes

« On désigne par « groupe » un acte thérapeutique réunissant plusieurs patients, réalisé par un ou plusieurs soignants, avec unité de temps et de lieu, avec ou sans utilisation d'une médiation »

Les ergothérapeutes ont ainsi proposé des groupes de peinture, cuisine, jeux, danse, musique, des sorties piscine, médiathèque, théâtre, concert, déambulation dans la ville, visites de musées, etc.

⁹ Les passages en italique de cette section sont des extraits de l'appendice 2 du guide du RIMP 2021 (version provisoire car la définitive n'est pas encore parue).

¹⁰ Cf article en annexe : Marques et Morestin, 2020.

A : accompagnement

« L'action « accompagnement » peut être définie sous le terme global de « soutien de proximité » : il s'agit d'être avec le patient, de le soutenir dans son environnement personnel, pour l'aider à accomplir les actes de la vie ordinaire. L'accompagnement est différent de la démarche qui est effectuée à la place du patient. Le relevé de l'accompagnement se réfère à un patient présent, au lieu de départ de l'acte et non à son lieu de destination. L'accompagnement peut occasionner un déplacement. »

Les ergothérapeutes ont pu ainsi accompagner des personnes dans leur contact avec des structures de soin, de formation, de loisir, de sociabilité. L'objectif commun de ces accompagnements était de soutenir l'action de la personne, quel qu'il soit le domaine concerné, afin qu'elle ait une prise sur sa propre vie (autonomie, pouvoir d'agir), qu'elle récupère la confiance en elle-même et qu'elle se remobilise pour des activités qui puissent l'enrichir.

R : réunion pour le patient

« Une réunion clinique pour un patient regroupe plusieurs professionnels autour du cas d'un patient particulier, à l'occasion d'un problème qui induit une réflexion spécifique sur le projet de soin [ou d'accompagnement] du patient ».

Ont été codés seulement les réunions formellement organisées. En effet, il est courant qu'au cours des permanences un professionnel vienne rencontrer l'ergothérapeute, ou l'inverse, pour parler de la situation d'une personne, ce qui peut ou non donner lieu à un entretien individuel le jour même ou ultérieurement, ou à une orientation vers une EMPP, par exemple.

